



Patrick Leclerc

Maire de Landerneau

Monsieur Christophe WINCKLER
Conseiller Municipal
Démocratie Ecologie Solidarité

14 rue du Verger
29800 LA ROCHE MAURICE

LANDERNEAU, le 11 décembre 2008

N/Réf. :

D. G. S. - EN/HJ - A08/5331

OBJET :

Question orale :

Conseil Municipal du 5 décembre 2008

Monsieur,

Comme suite à votre correspondance du 30 novembre dernier, m'interpellant au sujet de la carrière désaffectée située à Kergreis, j'ai l'honneur de vous communiquer les éléments suivants :

Le 6 juin 2007, le conseil d'adjoints décidait la fermeture du centre de stockage des déchets inertes municipaux (CSDU de classe 3) du lieu dit Ty Dorguen à Kergreis.

Il avait été décidé, qu'à compter du 30 juin 2007, les déchets inertes produits par les travaux réalisés en régie seraient stockés sur le site de Bolloré à Plouédern, qui appartient à l'entreprise Chopin, au tarif de 4,50 € HT/m3.

Il avait été décidé qu'à compter de 2008, les enveloppes financières de chaque opération intégreraient ce surcoût.

Le plan de réhabilitation de ce centre de stockage était le suivant :

- . Nivellement de la parcelle sans repousser les matériaux vers le fond de la vallée (préservé le ruisseau)
- . Apport de 30 à 40 cm de terre végétale sur le plateau
- . Planter un bois varié d'essences locales.

Bilan de l'année 2008 :

. Des apports ponctuels de déchets verts ont été réalisés par des particuliers. Les cadenas sont régulièrement détruits ; les services les ont remplacés plusieurs fois en 2008. Par contre, aucun apport n'est réalisé par les services municipaux.

. Les curages des fossés ont été stockés sur site en vue d'être étalés en surface (intéressant pour la réhabilitation du site).

Après m'être rendu sur place, il sera proposé d'accélérer la réhabilitation du site en prévoyant les budgets au BP 2009 et je vous remercie de m'avoir alerté sur cette situation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Patrick LECLERC

